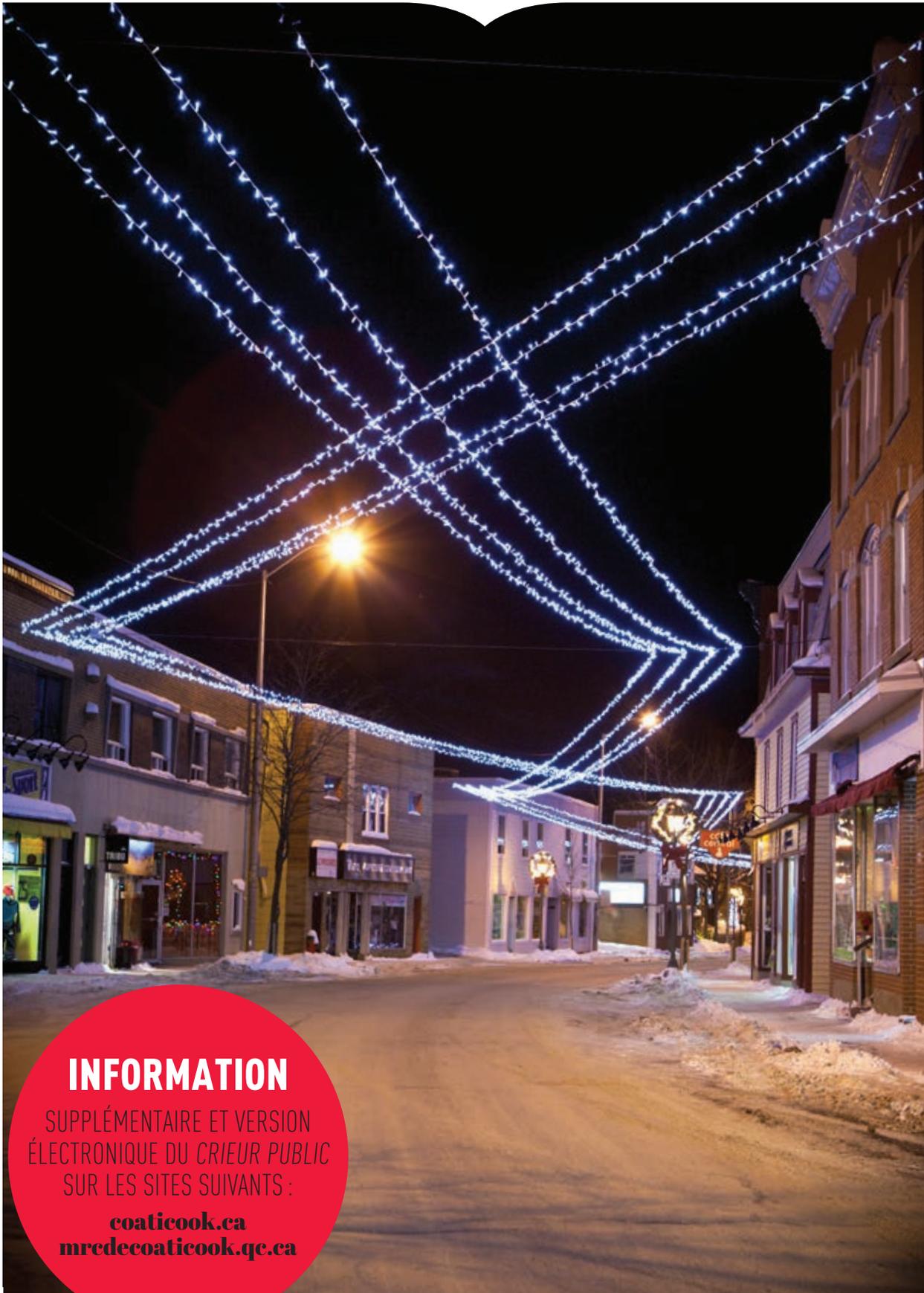




# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N°44 DÉCEMBRE 2016



## INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*  
SUR LES SITES SUIVANTS :

[coaticook.ca](http://coaticook.ca)  
[mrecoaticook.qc.ca](http://mrecoaticook.qc.ca)

PHOTO : VINCENT COTNOIR

**02**

### NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles  
du conseil municipal.

**03**

### NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles  
du conseil de la MRC.

**04**

### À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité  
et les prochaines activités.

**11**

### À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

**17**

### INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique  
pour la population de Coaticook  
ou de l'ensemble de la MRC.

**20**

### CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

**21**

### OFFRES D'EMPLOI

**22**

### AVIS PUBLICS

# LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

## Bertrand Lamoureux



Le temps des fêtes est une période magnifique. Profitons de ces beaux moments pour renouer avec nos proches et leur témoigner tout notre amour. Je vous souhaite de très joyeuses fêtes célébrées en famille, ainsi qu'une belle année 2017.

## Raynald Drolet



Une autre année s'achève et une nouvelle nous apportera sûrement son lot de nouveautés, de changements. Je profite de cette pause des fêtes pour vous souhaiter à tous mes meilleurs vœux! Même si cela peut sembler une formule traditionnelle, elle n'en est pas moins très sincère. Trop de gens tout autour de moi ont à se battre afin de retrouver la santé, trop de familles ont à vivre avec l'anxiété qu'apporte la maladie chez un proche. J'ai une pensée toute spéciale pour vous qui êtes touchés de près ou de loin. Je vous souhaite à vous et vos proches la santé, qu'elle soit physique, mentale ou morale. Je vous souhaite également un temps de pause afin de prendre le temps de vivre, de prendre du temps pour ceux et celles que vous aimez! C'est ce que je vous souhaite à tous! Joyeuses fêtes!

## Sylviane Ferland



Chères citoyennes et chers citoyens de Coaticook, C'est avec plaisir que je viens à mon tour vous souhaiter les vœux de circonstance en cette période de l'année et vous dire merci pour la belle année 2016 que vous m'avez fait passer. Je vous souhaite un merveilleux temps de réjouissances pour les fêtes de 2016. Que cette période vous apporte son lot de bonheur, un florilège de petites et de grandes surprises ainsi qu'une kyrielle de liens d'amitié et d'amour sans cesse renforcés et en plus de tout, la santé pour atteindre tout cela. Je vous souhaite pour 2017 de relever des défis, si minimes soient-ils, de braver les obstacles et d'aller de l'avant. Osez réaliser vos rêves, concrétisez vos projets, profitez de votre bonheur et enfin obtenez le succès que vous méritez. Joyeux Noël et bonne année!

## Guylaine Blouin



Je profite de cette période de réjouissances pour vous dire merci de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de l'année. Les fêtes de Noël vous offrent une occasion unique de vous rapprocher des personnes avec qui vous partagez des valeurs, des affinités ou des amitiés. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de vivre ces doux moments. Je veux également vous offrir mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année qui arrive à grands pas... Joyeux Noël à vous tous et une année 2017 remplie d'amour et de succès!

## HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

### FERMÉ

les 26 et 27 décembre 2016

### OUVERT

les 28 et 29 décembre 2016, de 8 h à 16 h 30

### FERMÉ

le 30 décembre 2016, ainsi que les 2 et 3 janvier

**De retour le 4 janvier 2017, 8 h**

## François Lévesque



Heureux temps des fêtes à tous les citoyens de Coaticook! Paix et santé pour la nouvelle année. Profitez de cette période pour passer du bon temps avec votre famille.

## Simon Madore



Tout au long des sept dernières années, j'ai toujours eu énormément de plaisir à travailler avec la population de Coaticook. C'est pour cette raison que je prends quelques instants pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes à vous et votre famille. Puisse ce temps de l'année être un moment pour vous retrouver, fêter et passer de bons moments avec ceux que vous aimez. En tant que responsable de la sécurité publique, je vous invite à être prudents dans vos déplacements, car je souhaite tous vous revoir en 2017 en santé, reposés et prêts pour une année pleine de nouveaux défis pour vous et pour moi.

## DES ATELIERS MUNICIPAUX

### FERMÉ

les 26 et 27 décembre 2016

### OUVERT

les 28 et 29 décembre 2016, de 6 h 30 à 16 h

### FERMÉ

le 30 décembre 2016, ainsi que les 2 et 3 janvier

**De retour le 4 janvier 2017, 6 h 30**

## FINANCEMENT DE PROJETS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

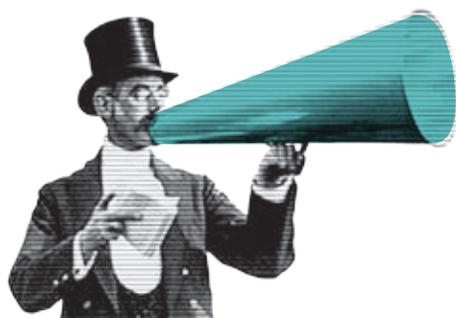
Dans le cadre de l'appel à projets qui s'est terminé le 14 octobre dernier, le conseil de la MRC a autorisé le financement de deux projets territoriaux pour un total de 65 724 \$. Voici de façon plus détaillée les sommes allouées à chaque projet :

### PROJETS TERRITORIAUX

#### Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

Projet : République de l'Indian Stream pour le développement d'un projet mettant en valeur ce fait historique qui s'est déroulé dans la région des Trois Villages il y a de cela 175 ans.

**Financement accordé : 44 124 \$**



#### Centre d'arts Rozynski

Renouveau créatif au Centre d'arts Rozynski pour le démarrage des activités du Centre qui permettra l'accueil d'artistes en résidence et la tenue d'activités artistiques à Barnston-Ouest.

**Financement accordé : 21 600 \$**



Pour le prochain appel à projets, la date de tombée sera le vendredi 14 avril 2017.

## ACCREDITATION ISO-FAMILLE POUR LA FÊTE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

La MRC de Coaticook s'est vu remettre, lors du Gala ISO-famille du 16 novembre dernier organisé par la Voix des parents, l'accréditation ARGENT d'ISO-famille. Cette accréditation a été obtenue pour souligner qu'avec cette fête, la MRC de Coaticook se démarque entre autres :

- par sa valorisation du bien-être des familles depuis plus de 25 ans;
- par sa promotion des différents services et organismes œuvrant pour les familles;
- par ses efforts pour s'adapter aux besoins des familles.

*En mon nom et en celui du conseil de la MRC ainsi que des employés de la MRC, je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes et une très belle année 2017 remplie de bonheur et de santé!*

#### Jacques Madore

Maire de Saint-Malo et préfet de la MRC de Coaticook







## MUSÉE BEAULNE

EXPOSITION *SOUS LE SAPIN...*  
*COLLECTION DE JOUETS ANCIENS*  
JUSQU’AU 22 JANVIER 2017

Le don de cadeaux est une tradition humaine qui remonte aux temps anciens. On sait aussi qu’à la naissance de Jésus-Christ, les trois Rois mages ont apporté de l’or, de l’encens et de la myrrhe en cadeau. Les années 1820 ont vu les commerces de grandes villes commencer à afficher de la publicité durant la saison de Noël. C’est ainsi que les poupées, les jeux de construction, les animaux en peluche et les jeux de société sont devenus très populaires comme cadeaux durant la période des fêtes.

Toute cette tradition est restée bien vivante jusqu’à nos jours, ce qui suscite un intérêt à l’égard du chemin parcouru depuis des décennies, voire des siècles. Une incursion dans l’histoire permet de découvrir de nombreux trésors et de les mettre en valeur.

Réalisée principalement à partir de la collection de jouets anciens du Musée Beaulne, cette exposition est bonifiée par les prêts de quelques collectionneurs.

Information :  
819-849-6560  
[museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)



CULTURE

## CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COULLARD

LOISIRS

HORAIRE POUR LE PATIN LIBRE  
ET LE HOCKEY LIBRE

DATE	PATIN LIBRE	HOCKEY LIBRE
Vendredi 23 décembre	12 h à 14 h 18 h 30 à 20 h	14 h à 17 h
Samedi 24 décembre	FERMÉ	
Dimanche 25 décembre	FERMÉ	
Lundi 26 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Mardi 27 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Mercredi 28 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Judi 29 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Vendredi 30 décembre	12 h à 14 h 18 h 30 à 20 h	14 h à 16 h
Samedi 31 décembre	FERMÉ	
Dimanche 1 <sup>er</sup> janvier	FERMÉ	
Lundi 2 janvier	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mardi 3 janvier	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mercredi 4 janvier	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Judi 5 janvier	12 h à 14 h	14 h à 16 h

Note : Casque obligatoire pour le hockey libre.

## CONCOURS

LOISIRS

**ACTI-SPORTS**  
MRC Coaticook

Le temps des fêtes est à nos portes et nous avons un petit cadeau pour vous! Remplissez le bon de participation ci-dessous et courez la chance de remporter un rabais de 100 \$ sur vos achats. Bonne chance à tous!



### BON DE PARTICIPATION

À poster ou à déposer dans la boîte aux lettres de la MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, Québec, J1A 2R3.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**DATE LIMITE :** Vendredi 6 janvier 2017 à midi, suivi du tirage à 15 h.

**À GAGNER :** Rabais-cadeau de 100 \$ sur vos achats de cours ou d’activités chez Acti-Sports. Aucune restriction.



# PROGRAMMATION HIVER

## ACTI-SPORTS

MRC Coaticook

LOISIRS



## ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

**AUTODÉFENSE** avec Sensei Sylvain Laverdière  
Mercredi 20 h | 88 \$

Apprenez des techniques simples et efficaces d'autodéfense qui vous permettront de protéger ou même de sauver votre vie et celle de vos proches. 13 ans et plus.

**YOGA** avec Caroline Théberge

L'ergothérapeute Caroline Théberge propose une approche axée sur la gestion du stress et l'apprentissage de la respiration et de postures afin d'améliorer le tonus, la souplesse et l'endurance, ainsi que le niveau d'énergie au quotidien.

Débutant	Lundi 19 h 15	108 \$
Intermédiaire	Lundi 17 h 45	

**CARDIO RAQUETTES** avec Marjolaine Gilbert  
Lundi et mercredi 17 h | 1X/sem. 88 \$ | 2X/sem. 130 \$

Raquettes aux pieds, partez à la découverte de la ville de Coaticook à travers divers parcours. Une sortie plein air composée d'une alternance d'exercices ponctuée de périodes de récupération. Possibilité de louer des raquettes pour la session : 10 \$.

**SKI DE FOND** avec École de ski de fond Le Coureur  
Horaire et tarif à venir sur notre site Web.

Découvrez les sentiers enchanteurs de Plein Air Coaticook en améliorant vos techniques grâce à l'expertise de moniteurs certifiés. Possibilité de vous procurer en ligne la carte de membre de Plein Air Coaticook au coût de 25 \$.

## PREMIERS SOINS GÉNÉRAUX

Offert par Sauvetage Perf-O-Max (Tristan Martineau)  
18 et 19 février de 8 h à 17 h | 138 \$

Le cours de premiers soins généraux prépare le candidat à assumer un rôle d'intervenant préhospitalier lors d'une situation d'urgence exigeant des notions particulières de premiers soins. Le coût d'inscription inclut la documentation et les brevets afférents. Les candidats doivent être âgés d'au moins 14 ans.

## BUBBLE FOOTBALL

Un événement rebondissant!  
Dimanche 29 janvier à partir de 9 h 30  
Acti-Sports vous invite à découvrir LE sport dont tout le monde parle, le Bubble Football, dans le cadre d'une compétition amicale. Formez votre équipe et économisez 15 %.

Individu	40 \$
Équipe (5 personnes)	170 \$

- Prix de participation à gagner!
- Les participants doivent mesurer au minimum 1,52 m (5').

**XTAG** Les HUNGER GAMES débarquent chez Acti-Sports! Dimanche 2 avril à partir de 9 h

Bouger en tirant des flèches sur ses amis n'aura jamais été aussi amusant et sécuritaire! À la croisée du ballon-chasseur et du paintball, le tag à l'arc se joue avec des flèches en mousse et des arcs à pression limitée. L'objectif : être la première équipe à éliminer tous les adversaires ou à faire tomber toutes les cibles. Formez votre équipe et économisez 15 %. Prix de participation à gagner!

10 à 14 ans	18 \$
15 ans et plus	25 \$
Équipe (5 personnes)	105 \$

## ACTIVITÉS EN PISCINE

### COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR

Avec la participation des parents	Étoile de mer	4 à 12 mois	Samedi 8 h 30 • Dimanche 9 h	78 \$
	Canard	12 à 24 mois	Samedi 9 h • Dimanche 9 h 30	
	Tortue de mer	24 à 36 mois	Samedi 9 h 30 • Dimanche 10 h	
Sans la participation des parents	Loutre de mer	3 à 5 ans	Samedi 10 h • Dimanche 10 h 30	
	Salamandre	3 à 5 ans	Vendredi 18 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 9 h	
	Poisson-lune	3 à 6 ans	Vendredi 18 h 30 • Samedi 9 h • Dimanche 9 h 30	
Junior	Niveau 1	Selon les aptitudes de l'enfant 5 ans et plus	Vendredi 19 h • Samedi 9 h 30 • Dimanche 11 h	88 \$
	Niveau 2		Vendredi 19 h 30 • Samedi 10 h • Dimanche 11 h 30	
	Niveaux 3 et 4		Vendredi 18 h • Samedi 10 h 30 • Dimanche 10 h	
	Niveaux 5 et 6		Vendredi 19 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 11 h	
	Niveaux 7 et 8		Vendredi 18 h • Samedi 9 h 30	
	Niveaux 9 et 10		Vendredi 19 h • Samedi 10 h 30	

## COURS POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

**AQUAFORME** avec notre aquaéquipe!  
Magalie Raymond, Catherine Germain, Audrey Ipperciel et Omar Khazzane.

Débutant	Mercredi 18 h	98 \$
Intermédiaire	Mercredi 19 h	
<b>NOUVEAU!</b> Aquajogging	Jeudi 18 h	
Aquabootcamp	Jeudi 19 h	

## ENTRAÎNEMENT NATATION

Idéal pour travailler le système cardiovasculaire et maintenir une bonne forme physique. De débutant à avancé.

Ados (9 à 14 ans)	Mercredi 17 h	88 \$
Adultes (15 ans et plus)	Mardi 18 h	98 \$

## COURS PRIVÉS DE NATATION

Coût : 25 \$ / 30 minutes | 40 \$ / heure  
Pour apprendre à nager ou simplement améliorer vos techniques de nage, Acti-Sports vous offre des cours privés adaptés à vos besoins et vos objectifs. Formation individuelle ou en petit groupe (max. 3 pers.) Appelez-nous!

## POUR LES NOUVELLES MAMANS ET CELLES EN DEVENIR

<b>Prénatal</b> Début des cours le 9 janvier	Lundi 18 h	98 \$ ou 14 \$ / cours
<b>Aquapoussette</b> (enfants de 6 mois à 3 ans) Siège flottant fourni. Durée : 30 minutes.	Samedi 11 h 30	55 \$



## ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

### ABDOS-FESSIERS avec Simon Benoit

Samedi 11 h | 88 \$

Prêt pour des fesses d'acier et un bedon de béton? Renforcez la tonicité de vos abdominaux et de vos fessiers grâce à une série d'exercices musculaires et cardiovasculaires.

### CARDIO CIRCUIT avec Guillaume Leblanc

Horaire à venir sur notre site Web | 88 \$

Dépensez un maximum d'énergie en seulement 60 minutes grâce à un enchaînement rapide d'une série d'activités d'endurance ayant pour but d'améliorer la capacité cardiaque et pulmonaire du corps.

### CARDIO BOUTS D'CHOUX avec Audrey Ipperciel

Samedi 9 h | 88 \$

Un cours sur mesure pour les nouvelles mamans qui désirent retrouver la forme après l'accouchement. Un moment privilégié de bouger avec bébé tout en s'amusant.

### ACTI-SÉNIOR avec Audrey Ipperciel

Samedi de 12 h 30 à 14 h | 88 \$

Un entraînement complet comprenant des exercices en salle d'entraînement (30 minutes), suivi d'une séance d'aquaforme en piscine (45 minutes). Offert aux participants de 60 ans et plus.

### BALLET CLASSIQUE avec Mélodie Nadon

Exercices de ballet classique, d'expression corporelle et d'improvisation dans un contexte ludique.

3 à 5 ans	Samedi 9 h	68 \$
6 à 10 ans	Samedi 10 h	

### MULTIDANSES avec Mélodie Nadon

Samedi 11 h | 68 \$

Un cours amusant pour les enfants curieux qui permet d'explorer l'univers de la danse dans toute sa diversité, ses rythmes et ses mouvements. Offert aux enfants de 5 à 7 ans.

### MULTISPORTS avec Simon Benoit

Une occasion unique et ludique d'explorer divers sports collectifs en apprenant des techniques de base suivies d'une période de jeu.

4 à 6 ans	Samedi 9 h	68 \$
7 à 12 ans	Samedi 10 h	

### JUDO avec le Centre d'arts martiaux Larry Foisy

Cours d'initiation au judo avec Sensei Sylvain Laverdière. Ceinture noire 1<sup>er</sup> dan en judo, Sylvain pratique les arts martiaux depuis 1978, incluant le jiu-jitsu brésilien et le goshin-jitsu.

Parents-enfants (5-6 ans)	Samedi 10 h	Parent : 88 \$ Enfant : 78 \$ Enfant additionnel : 68 \$
7 à 9 ans	Samedi 11 h	78 \$
10 à 14 ans	Mercredi 18 h	
15 ans et plus	Mercredi 19 h	88 \$

## ACTIVITÉS LIBRES

Activités	Horaire	Une entrée	Carte 10 entrées	Abonnement session/activité (5 mois)
Bain libre	Lundi 16 h 30 - 18 h • 19 h - 21 h Mardi 19 h - 21 h Mercredi 6 h 30 - 7 h 45 • 20 h - 21 h Jeudi 16 h 30 - 18 h • 20 h - 21 h Vendredi 6 h 30 - 7 h 45 Dimanche 13 h - 16 h	0-5 ans : gratuit 14 ans et moins : 3 \$ Étudiant / 60 ans et plus : 4 \$ Adulte : 6 \$ Famille : 10 \$	14 ans et moins : 27 \$ Étudiant / 60 ans et plus : 36 \$ Adulte : 54 \$ Famille : 90 \$	14 ans et moins : 55 \$ Étudiant / 60 ans et plus : 75 \$ Adulte : 105 \$ Famille : 185 \$
Badminton	Mardi et jeudi 19 h - 21 h			
Tennis	Lundi et mercredi 19 h - 21 h			
Salle d'entraînement	Lundi au vendredi 15 h 30 - 21 h Samedi 8 h 30 - midi			Étudiant / 60 ans et plus : 90 \$ Adulte : 175 \$ Couple : 2 <sup>e</sup> à moitié prix
<b>CARTE DE MEMBRE Hiver-printemps</b>	<b>Accès illimité à toutes les activités libres. Non transférable.</b>	<b>Étudiant / 60 ans et plus : 125 \$ Adulte : 210 \$</b>		

Couloirs de nage de 20 h à 21 h

Profitez de l'expertise de nos kinésiologues



### FÊTES D'ENFANTS Les fêtes d'enfants seront de retour en janvier!

Offrez à votre enfant un anniversaire mémorable qui bouge et qui éclabousse! Activités sportives, animation en piscine, sacs à surprises et bien plus. Consultez notre site Web pour découvrir nos différents forfaits.

### LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS ET PISCINE

Que ce soit pour une activité entre collègues, une réunion de famille, un événement spécial ou simplement pour s'amuser entre amis, Acti-Sports MRC de Coaticook vous offre la possibilité de louer ses plateaux sportifs.

Rabais de 10 % pour les organismes à but non lucratif.  
Réservation par téléphone au 819-849-7016.

Plateaux sportifs	Tarif horaire*
Gymnase La Frontalière	40 \$
Gymnase double Laiterie de Coaticook	75 \$
Demi-gymnase double	45 \$
Salle de danse (salle des miroirs)	25 \$
Palestre	30 \$
Piscine (frais de sauveteur : 22,50 \$/h)	50 \$

\* Les taxes (TPS et TVQ) s'ajoutent aux tarifs.

## DÉBUT DES COURS LE 16 JANVIER

pour une durée de 8 semaines, sauf avis contraire.

Pour plus de détails sur nos activités, consultez notre site Web à [actisportscoaticook.ca](http://actisportscoaticook.ca)

### CENTRE SPORTIF DESJARDINS

311, rue Saint-Paul Est  
(école secondaire La Frontalière) Coaticook



Ne manquez pas de vous abonner à l'ACTI-INFOLETTRE pour demeurer informé des nouveautés et activités spéciales.





## LA FÊTE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

FAMILLE

### FAIT À NOUVEAU D'HEUREUX GAGNANTS

La 26<sup>e</sup> édition de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook du 4 décembre dernier fut une fois de plus un grand succès! L'école secondaire La Frontalière était remplie avec la présence de plus de 215 familles. Plus de 475 familles étaient inscrites dans les différentes catégories en provenance des 12 municipalités de notre territoire.

### VOICI LES GAGNANTS DES PRIX TIRÉS LORS DE LA FÊTE :

Photos : Vincent Cotnoir

#### NOUVEAU-NÉ DESJARDINS



Mariesoleil Charron, David Borduas et Léanne, de Compton, ont reçu 1000 \$. Ils sont accompagnés de René Bessette, président de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie.

#### NOUVEAU-NÉ PROMUTUEL ASSURANCE



Nadia Langlois, Nicolas Ouimette, Mikaella et ses frères Liam et Émrick ont reçu 1000 \$. Ils sont accompagnés du maire de Dixville, Martin Saindon.

#### NOUVEAU-NÉ



De Saint-Herménégilde, Mélissa Beaugard, Michel Cloutier, Madison, sa soeur Alexia et ses frères William et Thomas ont reçu 1000 \$.

#### NOUVEAU-NÉ



Daniel Kaeslin et la petite Zoé, de Sainte-Edwidge-de-Clifton, ont reçu 1000 \$. La maman Sabrina Tremblay et le petit William sont absents de la photo.

#### NAISSANCE MULTIPLE



Andréanne Cliche, Mathieu Simard et leurs jumeaux Mavrik et Maéva ont reçu 1000 \$ de la MRC et 500 \$ des Chevaliers de Colomb. Ils sont accompagnés du maire de Compton, Bernard Vanasse, et de Gérard St-Pierre des Chevaliers de Colomb de Coaticook.

#### FAMILLE AVEC 1 ENFANT 0-5 ANS



Marie-Pier Lafaille, Maxime Sage et leur fille Éloane ont reçu 300 \$. Ils sont accompagnés du maire de Coaticook, Bertrand Lamoureux.

#### FAMILLE AVEC 2 ENFANTS 0-5 ANS



Sarah Wernert, Jean-Simon Labrosse, Nathaël, Séphira et leur frère Elohan ont reçu 500 \$. Ils sont accompagnés de la mairesse de Waterville, Nathalie Dupuis.

#### FAMILLE AVEC AU MOINS 3 ENFANTS 0-5 ANS



Jessika Blouin, Joël Crête, Mayson, Ayden et Lauraly, de Coaticook, ont reçu 850 \$.

#### FAMILLE AVEC 2 ENFANTS 0-5 ANS



Sonia Imbeault, Pierre Morin, Alyce et Marie-Ange ont reçu 500 \$. Ils sont accompagnés de leurs frère et soeur ainsi que du maire de Coaticook, Bertrand Lamoureux.



## SUITE DES GAGNANTS DES TIRAGES :

**Nouveau-né** 1 000 \$ | Josy-Anne Doyon et Carl Breault et leur enfant Émile de Coaticook

**Nouveau-né** 750 \$ | Julie Fauteux et Benoit Roy et leur enfant Clovis de Saint-Malo

**Famille de 3 enfants** 750 \$ | Judit Serra-Vilas et Bernat Riera-Villagrasa et leurs enfants Bernat, Roser et Pere de Waterville

**Famille de 3 enfants** 750 \$ | Isabelle Audette et Dominic Simard et leurs enfants Juliette, Mathis et Zachary de Coaticook

**Famille de 3 enfants** 750 \$ | Manon De La Bruère et Pierre Lemieux et leurs enfants Raphaël, Samuel et Magalie de Coaticook

**Famille de 4 enfants** 1 000 \$ | Annick Robert et Serge Barrette et leurs enfants Britany, Jakoby, Mackenzy et Phenix de Dixville

**Famille de 5 enfants et plus** 1 000 \$ | Francine Giroux et Stéphane Breton et leurs enfants Isack, Gopal, Maëlle, Caleb, Phébée et Solène de Coaticook

**Famille d'au moins 3 enfants 0-5 ans** 650 \$ | Émilie Groleau et David Fauteux et leurs enfants Annabelle, Kellyann et Jacob de Sainte-Edwidge-de-Clifton

## Rappel des catégories de prix

### NOUVEAU-NÉ

6 prix de 750 \$, chacun bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$

### NAISSANCE MULTIPLE

1 prix de 750 \$, bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$

### FAMILLE NOMBREUSE

5 prix de 750 \$, chacun bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$

### FAMILLE AVEC 1 ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

1 prix de 225 \$, bonifié de 75 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 300 \$

### FAMILLE AVEC 2 ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

2 prix de 375 \$, chacun bonifié de 125 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 500 \$

### FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET PLUS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

2 prix de 650 \$, chacun bonifié de 200 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 850 \$



## FAMILLES GAGNANTES

### DES BOURSES DE 500 \$ EN BONS RUES PRINCIPALES OFFERTES PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les gagnants sont photographiés avec M. Gérard St-Pierre, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Coaticook.

#### FAMILLE AVEC 1 ENFANT 0-5 ANS



Cynthia Lussier, Jonathan Grimard et leur enfant Léo de Coaticook

#### FAMILLE AVEC 2 ENFANTS 0-5 ANS



Mélanie Roy-Chicoine, Brianna et Evanie de Coaticook

#### FAMILLE AVEC AU MOINS 3 ENFANTS 0-5 ANS



Anne-Marie Nadeau, Jérôme Pouliot et leurs enfants Félix, Tommy, Elsa et Emma de Compton

#### NOUVEAU-NÉ



Victoria Taylor, Christopher Porter, Lilia et son frère Elliott de Coaticook

## VOICI LA LISTE DES GAGNANTS (SANS PHOTO) :

### Famille nombreuse de 3 enfants

Isabelle Lefebvre, Francis Côté et leurs enfants Lenz, William et Gaspard de Stanstead-Est

### Famille nombreuse de 4 enfants

Isabelle Fauteux, Benoit Masson et leurs enfants Éloïk, Mayka, Édouard et Jérôme de Sainte-Edwidge-de-Clifton

### Famille nombreuse de 5 enfants

Sherry Paxton, Janick Bouffard et leurs enfants Justin, Lilyanne, Tristan, Damien et Faith de Stanstead-Est

### GAGNANTS DES PRIX DU RALLYE DE PARTICIPATION

Prix	Parents	Municipalité
200 \$	Steve Sage	Coaticook
250 \$	Billy Jones-Dion	Coaticook
250 \$	Véronique Fontaine	East Hereford
250 \$	Shannon Roy	Coaticook
250 \$	Sandrine Wilson	Coaticook
Bout'choux (50 \$)	Catherine Viens	Coaticook
Bout'choux (50 \$)	Kathleen Roy-Bouthot	Compton

## MERCI AUX PARTENAIRES



**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

SUPERMARCHÉ

**IGA**  
COATICOOK

**Desjardins**  
Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie

le gros Pierre

LAITIÈRE DE Coaticook



BOUTIQUE **BOUT'CHOUX**  
MODE 0-16 ANS



**IMPRESSIONS GB**  
IMPRIMERIE • LETTRAGE • ENSEIGNE



## PROGRAMMATION DE CONFÉRENCES POUR L'HIVER-PRINTEMPS 2017 AUX LOISIRS THÉRAPEUTIQUES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Voici la programmation hiver-printemps 2017 des conférences d'information qui ont lieu le deuxième vendredi de chaque mois au Centre communautaire Élie-Carrier. D'une durée de 30 minutes, ces conférences gratuites ont lieu tout juste avant le dîner, soit de 11 h 15 à 11 h 45. Voici donc les sujets qui vous sont proposés :

### VENDREDI 13 JANVIER 2017

#### Les assurances, comment s'y retrouver

Par Kristelle Rivard de l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie)



### VENDREDI 20 JANVIER 2017

#### Le bonheur par le contrôle des émotions

Par Diane Carrier de l'Éveil, ressource communautaire en santé mentale

### VENDREDI 27 JANVIER 2017

#### Dernier discours du maire de la Ville de Coaticook

Par Bertrand Lamoureux, maire de la Ville de Coaticook

### VENDREDI 3 FÉVRIER 2017

#### Offre de formation pour les adultes

Par Gilles Rioux du Centre d'éducation aux adultes de Coaticook

### VENDREDI 10 FÉVRIER 2017

#### La façon dont les personnes âgées sont considérées en Afrique

Par Gwladys Sebogo, coordonnatrice au maintien à domicile au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

### VENDREDI 17 FÉVRIER 2017

#### Le rôle du travailleur social auprès des aînés

Par Julie Vincelette, assistante à la coordination professionnelle, secteur du soutien à domicile du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, installation de la MRC de Coaticook

### VENDREDI 24 FÉVRIER 2017

#### Connaître le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Par Marc-André Lacroix, directeur général du Pavillon des arts

### VENDREDI 10 MARS 2017

#### Information sur les REER et les FERR après 70 ans

Par Sylvie Isabelle et Chantale Desrosiers de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie

### VENDREDI 17 MARS 2017

#### Sécurité routière : les nouvelles signalisations de la route

Par Marie-Ève Laforêt de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

### VENDREDI 24 MARS 2017

#### La prévention des troubles neurocognitifs

Par Karine Côté, directrice de la Clinique soins infirmiers de l'Estrie



### VENDREDI 14 AVRIL 2017

#### La Traversée

Par Jacynthe Fecteau de la Coopérative funéraire de Coaticook

### VENDREDI 28 AVRIL 2017

#### Nouvelles du Centre d'action bénévole et Semaine de l'action bénévole

Par Marjorie Tyroler, directrice générale du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

### VENDREDI 12 MAI 2017

#### Les fouilles archéologiques à l'hôtel Queen

Par Shirley Lavertu de la Ville de Coaticook

### VENDREDI 26 MAI 2017

#### Le développement personnel

Par Maryse Bergeron, coach de vie certifiée en programmation neurolinguistique (PNL)

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre communautaire Élie-Carrier au 819-849-0206.



Pour plus d'info, utilisez l'outil : «ça va où?» sur [RECUPESTRIE.COM](http://RECUPESTRIE.COM)

recup estrie Régie de récupération de l'Estrie



# CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!



**Bibliothèque**  
Françoise-Maurice de Coaticook

## TIRAGES PAYANTS

La 7<sup>e</sup> édition du Mois des bibliothèques en Estrie s'est soldée de belle façon pour deux abonnés de la Bibliothèque Françoise-Maurice. C'est ainsi que Stéphanie Parenteau a été l'heureuse gagnante d'une des deux liseuses, tandis que Raphaël Madore a remporté l'un des cinq sacs de livres.

D'autre part, le gagnant du coffret Roald Dahl est Christoph Sévigny de l'école Gendreau. Ce prix de participation était tiré parmi les enfants ayant pris part à l'Épopée de Roald Dahl. Cette série de trois activités, soulignant le 100<sup>e</sup> anniversaire du célèbre auteur jeunesse britannique, s'est tenue à la bibliothèque et au Pavillon des arts en septembre et octobre derniers.

Finally, à noter que la gagnante du sac de livres remis comme prix de présence à la Fête de la famille de la MRC de Coaticook est Catherine Patenaude.

Bravo à tous les gagnants!



## HORAIRE DES FÊTES

Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée :

- Samedi 24 décembre
- Dimanche 25 décembre
- Samedi 31 décembre
- Dimanche 1<sup>er</sup> janvier

Pour les autres jours, on vous invite à consulter l'horaire habituel.

## LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Encore à vous casser la tête pour l'échange de cadeaux du bureau? Nous avons peut-être la solution!

La boutique Aux Vieux Bouquins est ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Veillez prendre note que la boutique sera fermée les 24, 29 et 31 décembre.

Information : 819-849-4013, poste 106

[bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux\\_vieux\\_bouquins](http://bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins)

# LE DON DE SOI

« C'est plus impliquant de donner de son temps, mais ça rapporte davantage pour le cœur. Quand on donne de l'argent, ça dure quelques secondes. Quand on donne du temps, c'est une expérience de vie qui va nous marquer. »

- Lucie Mandeville, psychologue, professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke et spécialiste de la psychologie positive

Le don de soi, ce n'est pas compliqué et ça ne coûte pas une fortune : il suffit de donner un peu de son temps.

Être bénévole, voilà une bonne façon de contribuer au bonheur des autres, mais aussi au sien. Ainsi, plusieurs recherches scientifiques ont montré que le bénévolat permet de diminuer les risques de dépression chez les bénévoles aînés et contribue à une



meilleure sensation de bien-être général, quel que soit l'âge.

Alors, n'hésitez plus, lancez-vous dans le bénévolat! De nombreux organismes, événements et associations cherchent régulièrement des bénévoles, et ce, dans de nombreux domaines (loisirs, sports, culture, services sociaux, santé, etc.). Le Centre d'action bénévole et son coordonnateur des ressources bénévoles peuvent vous aider à trouver le type de bénévolat que vous désirez faire. N'hésitez pas à nous contacter au 819-849-7011, poste 215, et à consulter notre site Internet, [cabmrcoaticook.org](http://cabmrcoaticook.org), notamment la section « Bénévoles recherchés », ou notre page Facebook.

« IL Y A UN PREMIER PLAISIR À DONNER ET UN DEUXIÈME À RENDRE QUELQU'UN HEUREUX. »



## ÇA BOUGE AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE COURS ET ATELIERS

Nous remettons des reçus pour remboursement en vertu de la politique familiale. Informez-vous auprès de la Ville de Coaticook pour savoir si vous êtes admissible : 819-849-2721.

Certains cours nécessitent un certain nombre d'élèves. **Informez-vous pour la session d'hiver!**



### Cours de chant

**Nancy Roy | 819-569-0517**

Pour les passionnés du chant de tous âges... (populaire, comédie musicale, jazz, classique, interprétation). Au plaisir de vous entendre chanter!

### Exercice physique en groupe

**Catherine Germain, kinésiologue | 819-345-1770**

- Exercice cardiovasculaire et musculaire d'intensité modérée pour 50 ans et plus
- Stretching : améliorez votre souplesse et votre mobilité
- Pilates
- Muscul'ation

### HulaHoop Fitness & danse

**Johanne Dugrenier, instructrice HulaHoop certifiée, instructrice de groupe | 819-679-9512**

Enfant-parent / Enfant-adulte

L'exercice, la danse et le rire. Excellente mise en forme musculaire. S'amuser tout en se mettant en forme, en apprenant les mouvements de base.

### Peinture à l'huile

**Jacques Boutin | 819-889-2842**

Pour débutants et avancés. Appelez pour information ou écrivez à [info@jacquesboutin.com](mailto:info@jacquesboutin.com)

### Cours de dessin

**Francine Giroux | 819-849-7897**

Techniques et thèmes abordés

- Dessin étape par étape, de reproduction, d'observation, dessin effacé
- Expérimentation avec différents médiums
- Voitures, animaux, visages, corps humain, vêtements, BD, émotions, etc.

### Hatha Yoga

**Lysanne Prévost | 819-849-3007**

Pratique pour calmer et unir le corps et l'esprit par les poses et la respiration profonde. De nombreux avantages pour la santé : augmentation de la force et de la flexibilité, meilleure digestion, meilleur sommeil, paix intérieure et sentiment général de bien-être.

### Photo débutants et avancés

**Marc Hébert, photographe | 819-849-6591**

Débutants :

- Connaître son appareil numérique
- Apprivoiser les règles de base de la composition
- Maîtriser les différentes lumières
- Comprendre A, S, P, M
- Exercices pratiques, etc.

Avancés :

Prérequis : avoir suivi le cours pour débutants et avoir un appareil avec ouverture et vitesse ajustables manuellement.

### Jazz contemporain

**Sabrina Goulet-Rouleau | 819-791-1245**

Jazz, funky, contemporain, hip hop, girly.  
[ecole.danse.contretemps@hotmail.com](mailto:ecole.danse.contretemps@hotmail.com)  
[ecolededansecontretemps.com](http://ecolededansecontretemps.com)



Grâce aux membres de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, plusieurs organismes reçoivent des cadeaux tout au long de l'année. Par les dons et commandites, des activités voient le jour et des organismes de la région peuvent poursuivre leur mission.

À la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, **c'est Noël à l'année!**

Depuis le début de l'année, la Caisse a remis **103 329, 28 \$** à la communauté et **1 424 958 \$** en ristournes individuelles.

**819 849-9822 • [desjardins.com](http://desjardins.com)**

*Joyeuses Fêtes!*

 **Desjardins**  
Caisse des Verts-Sommets  
de l'Estrie



# LE PROGRAMME

## « MON BÉNÉVOLAT » MATV

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE EN TÉLÉVISION  
ACCESSIBLE À TOUS!

En tout temps, les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans leur télévision communautaire peuvent soumettre leur candidature pour devenir bénévoles à MATv! Devant ou derrière les caméras, les bénévoles vivent une expérience télévisuelle enrichissante, accompagnés par des professionnels chevronnés et par des artisans passionnés par leur métier. **Nouveauté** : dans le but de faciliter encore plus le dépôt des candidatures de bénévoles, MATv a mis en ligne un formulaire très simple à remplir sur son site Internet. Rendez-vous sur <http://matv.ca/mon-benevolat>.

### S'IMPLIQUER DANS SA TÉLÉ LOCALE!

Le programme MON bénévolat permet aux citoyens de participer à la production d'émissions citoyennes. Les bénévoles reçoivent une formation et un encadrement leur permettant d'en apprendre plus sur l'un de ces métiers de la télé : animateur, caméraman en studio, chroniqueur, preneur de son, régisseur de plateau et plusieurs autres.

### PRÉSENTATION D'UN PROJET D'ÉMISSION

MATv donne un accès à la communauté et, pour ce faire, elle s'est dotée d'une structure qui lui permet de recevoir et d'évaluer les projets d'émissions qui lui sont soumis, tout en gérant le développement et la production des projets retenus. Pour MATv, il est important de traiter les individus et les organismes privés et publics avec équité.

Toutefois, les projets présentés doivent s'intégrer dans le cadre de la programmation communautaire de MATv, alors ils doivent refléter les réalités et les intérêts locaux des citoyens et correspondre aux règles du CRTC.

### LA PROGRAMMATION DE MATV S'ORIENTE DONC AUTOUR DE QUATRE AXES DE CONTENU :

1. Voix citoyenne : l'expression des intérêts locaux des citoyens
2. Savoir-faire : les services aux citoyens — des idées, des conseils, de l'assistance et de l'information utile pour bien fonctionner dans la société
3. Culture : le reflet local des intérêts pour les livres, le cinéma, les arts de la scène et l'humour
4. Art de vivre : le bien-être du citoyen — sa santé mentale et physique et ses passions

Comme la mission le reflète, les projets soumis doivent incarner les valeurs communautaires de la chaîne : une télé utile, informative, éducative et connectée. Rendez-vous sur <http://matv.ca/mon-projet>.

### L'ESPACE CITOYEN PROPULSÉ PAR VIDÉOTRON

Au service de la communauté sherbrookoise, MATv est distribuée en exclusivité aux clients de Vidéotron. Elle reflète la diversité locale et offre à tous les citoyens l'accès à un espace d'expression et de diffusion qui favorise leur participation. Utile, informative et éducative, MATv met de l'avant les intérêts locaux et valorise l'émergence des talents. La chaîne s'intéresse également de près à la réalité de la communauté que forment les 1,7 million de foyers qu'elle dessert à travers le Québec. Diffusée à la chaîne 9 ainsi qu'en HD à la position 609, MATv est également offerte sur illico télé au canal 900, sur le Web avec illico.tv et sur tablettes (iPad et Android) grâce à l'application illico.tv et sur illico mobile. MATv est aussi présente sur Facebook.

Source : Chantal Paré, gestionnaire principale, MATv Sherbrooke

Information : 819-820-7830 | [sherbrooke@matv.ca](mailto:sherbrooke@matv.ca)



LOISIRS

# COATIC'ART

## CINQ ARTISTES AVAIENT UN RÊVE...

CULTURE

Le 3 janvier 2007, cinq artistes se réunissaient pour fonder un regroupement d'artistes visuels de la région. En 2017, Coatic'Art célébrera donc son 10<sup>e</sup> anniversaire. Le Comité a déjà sur sa table à dessin plein d'activités artistiques pour célébrer l'événement. Dès le printemps, ne ratez pas le Rendez-vous des arts et de la créativité (RAC) à la Grange ronde du Parc de la Gorge, avec plus d'une vingtaine d'artistes de l'Estrie. D'autres événements artistiques viendront s'ajouter en cours d'année.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, neuf artistes exposent à la galerie Hervé Larochelle située dans les locaux de Promutuel, rue Child. L'entrée est libre et tous sont bienvenus durant les heures d'ouverture.

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COATICOOK

CULTURE

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous rappelle que la Société sera fermée jusqu'au 9 janvier 2017 inclusivement. De plus, prenez note qu'il n'y aura pas de déjeuner-causerie en janvier.

Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

Pour plus d'information, consultez notre site Internet au [societehistoirecoaticook.ca](http://societehistoirecoaticook.ca), notre page Facebook au [facebook.com/histoirecoaticook](https://facebook.com/histoirecoaticook) ou téléphonez-nous au 819-849-1023.





## LA PRÉVENTION INCENDIE EN PÉRIODE HIVERNALE

SÉCURITÉ

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

### VOICI QUELQUES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES À ADOPTER, AVEC LA PÉRIODE HIVERNALE QUI ARRIVE.



- Assurez-vous de ne pas surcharger les circuits électriques avec des chauffeuses et des radiateurs portatifs. De plus, ne laissez pas ces appareils sans surveillance. Ils ne sont pas faits pour être utilisés sur de trop longues périodes. Lisez attentivement les directives du fabricant.
- Si vous devez utiliser une rallonge électrique, assurez-vous de sa capacité de résister à la charge en comparant la puissance électrique indiquée sur le fil ou sur la prise femelle avec la plaque signalétique de l'appareil. Ainsi, elle ne risquera pas de surchauffer et de causer un incendie. Selon les normes des fabricants, veillez à ce que la rallonge soit suffisamment dégagée de tout matériau combustible (vêtements, rideaux, meubles, etc.).
- Un fusible qui saute signifie généralement qu'il y a une surcharge de courant électrique. Dans ce cas, ne remplacez jamais ce fusible par un autre d'intensité plus forte. Il suffit de brancher certains appareils qui consomment beaucoup d'électricité sur d'autres prises afin de mieux répartir la charge.
- Dégagez les plinthes électriques de tout matériau combustible (30 cm minimum) comme les meubles, les draps et les rideaux les recouvrant jusqu'au plancher. N'utilisez jamais les plinthes pour faire sécher des vêtements.
- Si vous avez un foyer ou un poêle à bois, n'oubliez pas — si ce n'est déjà fait — de faire ramoner la cheminée au minimum une fois par année, et plus souvent si votre consommation de bois est élevée.

### EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE

- N'utilisez jamais d'appareils de chauffage conçus pour le camping. Ceux-ci demandent une bonne ventilation et représentent un haut risque d'intoxication au monoxyde de carbone à l'intérieur de la maison.
- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance et ne la placez pas trop près de matériaux combustibles. Gardez les chandelles hors de la portée des enfants. Ces négligences sont la cause de plusieurs incendies au Québec.

### MOYENS D'ÉVACUATION

Assurez-vous de garder vos moyens d'évacuation (porte, escalier, galerie, etc.) libres de neige afin d'être en mesure de quitter les lieux rapidement en cas d'incendie.

### BORNES INCENDIE

Voici un rappel concernant les bornes incendie. Les bornes incendie doivent toujours être accessibles aux fins de la lutte contre l'incendie et leur emplacement doit être bien indiqué. Elles doivent être visibles, dégagées de toute obstruction dans un rayon de 1 m. Nous comptons sur l'entière collaboration de la population pour nous aider à garder les bornes accessibles en tout temps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



## JOYEUX NOËL À VOUS TOUS, LES ÂÎNÉS DE LA MRC DE COATICOOK!

FAMILLE

Par Monique Morrissette, présidente de la TCA de la MRC de Coaticook

En cette belle fin d'année 2016, je viens vous souhaiter une année 2017 vraiment spéciale à vous tous qui êtes proches aidants, qui l'avez été et qui le serez.



Vous êtes des anges gardiens non seulement pour une personne aînée, mais aussi pour vos enfants et petits-enfants. En regardant la crèche de Noël, en écoutant les concerts de Noël, nous penserons à vous, les anges de notre temps.

Le temps des fêtes est un moment de choix pour les gestes d'amitié et d'amour. Que ces jours vous apportent tout le bonheur d'en recevoir et d'en donner dans toutes les rencontres sociales et familiales.

N'oubliez pas que d'autres anges pourraient entrer dans votre zone de confort pour vous accompagner, pour vous donner des moments de repos, de détente, de loisirs. Ils se feront un plaisir de vous introduire dans cette chaîne d'amitié.

Au nom de toute l'équipe de la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook, je vous dis bien fort : joyeux Noël 2016 et bonne année 2017!

## JOYEUSES FÊTES!

FAMILLE

La Municipalité et les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette vous souhaitent de joyeuses fêtes!

Que cette période des fêtes soit remplie de bonheur en famille et avec vos proches. Nous en profitons également pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la prochaine année.



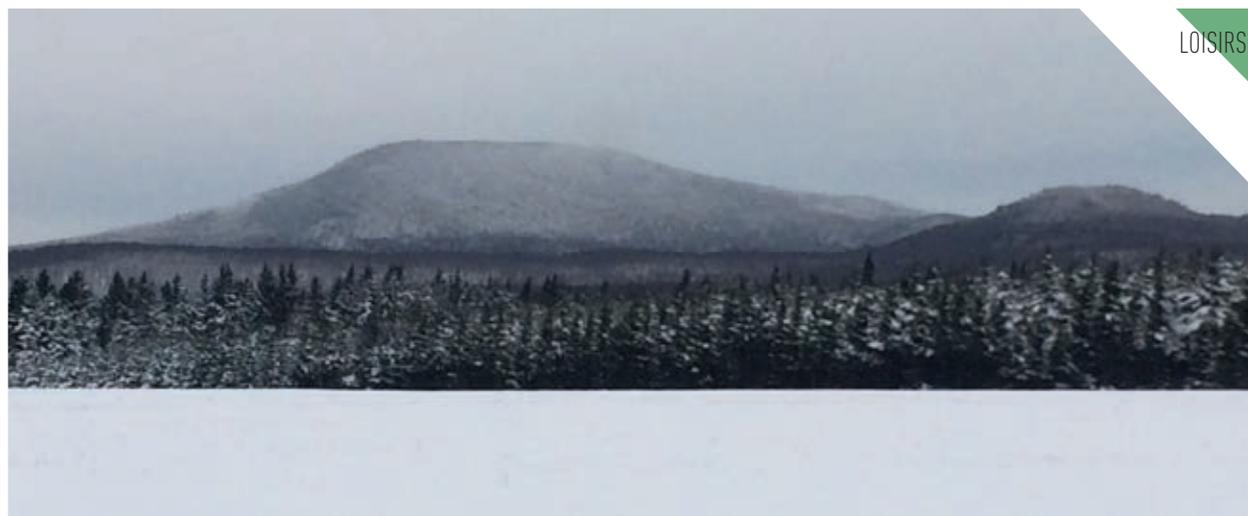


## L'HIVER 2017 EST À NOS PORTES!

La Forêt Hereford est le seul grand projet de forêt communautaire en territoire privé au Québec. Cette propriété, gérée par et pour les communautés, est devenue le plus grand propriétaire foncier de l'ensemble de la MRC de Coaticook et est protégée par une servitude de conservation forestière. L'accès à ce territoire à des fins récréatives et sportives fait partie de la mission de cet organisme de bienfaisance. Et justement, quelles seront les activités hivernales possibles cet hiver dans la Forêt communautaire Hereford?

### RAQUETTE

Encore une fois, vous pourrez pratiquer la raquette dans le sentier Neil-Tillotson (6 km) menant jusqu'au sommet du mont Hereford. Le stationnement est accessible gratuitement, sur le chemin de Coaticook à East Hereford. De plus, vous pouvez vous stationner



LOISIRS

au chemin Saint-Jacques à Saint-Herménégilde et gravir en raquette le chemin Centennial jusqu'au sommet. Pour information : [forethereford.org/fr/sentier/index.php](http://forethereford.org/fr/sentier/index.php).

### SKI DE MONTAGNE

Ce sera la deuxième année d'activité de Ski mont Hereford et, souhaitons-le à tous, sa première vraie belle saison! Cette activité est gérée par Circuits Frontières et les informations, notamment sur les droits d'accès, sont disponibles dans son site Internet : [circuitsfrontieres.com/ski-de-montagne](http://circuitsfrontieres.com/ski-de-montagne).

### MOTONEIGE EN SENTIER

Les 25 km de sentiers de motoneige dans la Forêt Hereford sont entretenus par les clubs de motoneige Étoiles de l'Est et Autoneige de Cookshire (carte de membre obligatoire pour l'accès). Aussi, la pratique de la motoneige hors sentier n'est pas permise dans la Forêt Hereford, en vertu de la servitude de conservation forestière et de la loi québécoise sur les véhicules hors route. À cet effet, une surveillance sera assurée par les clubs de motoneige, les partenaires de Forêt Hereford et la Sûreté du Québec.

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

Chaque année, des travaux de restauration forestière sont réalisés dans la Forêt Hereford. Les travaux prévus cet hiver consisteront en une coupe partielle visant à augmenter la présence des espèces désirées (épinette, bouleau jaune et érable) et à créer des habitats fauniques adéquats. En plus du reboisement de 3000 arbres au printemps 2016 (chêne, tilleul, pin blanc et épinette), plus de 500 glands de chêne rouge ont été ensemencés à l'automne 2016 (ci-dessus).



Rappelons que Forêt Hereford a signé un contrat social avec la Sûreté du Québec, ce qui permet de simplifier et d'optimiser le travail de surveillance du territoire assuré directement par la Sûreté du Québec. Nous sommes donc très nombreux à avoir à cœur l'intégrité de la Forêt communautaire Hereford!



## ATELIERS DE THÉÂTRE DONNÉS PAR MARIE-PIER AUDET

Dans un environnement de plaisir, de respect et d'abandon de soi, Marie-Pier propose tour à tour aux participants le travail de différentes scènes en duo pendant que les autres y assistent. Son but premier est de travailler avec les comédiens pour aller chercher la vérité de leur jeu, tout en leur donnant des pistes pour mieux comprendre le jeu théâtral. Forte de ses études à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM et de plusieurs heures de formation en théâtre et en jeu devant caméra à Montréal, elle tentera de vous faire connaître les outils qui l'ont marquée durant les dernières années et, surtout, de vous transmettre sa passion! [mariepieraudet.com](http://mariepieraudet.com)

**LES LUNDIS SOIR DE 19 H 30 À 21 H,  
DU 16 JANVIER AU 3 AVRIL 2017**

CULTURE

### ENDROIT

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, sur la scène Desjardins

### COÛT DE L'INSCRIPTION

125 \$ pour les 10 séances d'une heure et demie

### ÂGE MINIMUM

18 ans

### INSCRIPTION

Par téléphone auprès de Julie Grenier au 819-821-0726 ou au [jugrenier8@hotmail.com](mailto:jugrenier8@hotmail.com)



## ÇA VA OÙ, LES RÉSIDUS DES FÊTES?

ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément, chargée de projet, Matières résiduelles

C'est le temps des fêtes! Les réceptions, les cadeaux, les décorations, et... une montagne de résidus dont on doit se départir de la meilleure façon. Voici un aide-mémoire pour nous aider à mieux trier durant cette période de festivités.

### LE REPAS

#### DANS LE BRUN...

- Restes de nourriture
- Carcasse de dinde, os, abats
- Serviettes de table en papier
- Nappes et napperons en papier
- Verres et assiettes en carton
- Papier essuie-tout

#### DANS LE BLEU...

- Bouteilles de vin
- Assiettes en aluminium
- Papier d'aluminium (relativement propre)
- Verres en plastique (sauf n<sup>os</sup> 6 et 7)
- Conteneurs en plastique, en métal et en verre (bien rincés)
- Conteneurs en carton (bien rincés)
- Sacs de fruits et de légumes en plastique (enfermés dans le sac de sacs)

#### DANS LA POUBELLE...

- Coupes en plastique
- Ustensiles en plastique
- Assiettes en plastique
- Styromousse (barquettes, assiettes, verres, etc.)
- Sacs de croustilles et autres emballages multimatières
- Nappes en vinyle ou en plastique

### LES EMBALLAGES

#### DANS LE BLEU...

- Papier d'emballage (sauf le métallique)
- Certains sacs cadeaux, sans la corde (ceux qui se déchirent facilement)
- Papier de soie

#### DANS LA POUBELLE...

- Papier métallique
- Rubans et choux (pensez à les réutiliser)
- Sacs cadeaux plastifiés (qui ne se déchirent pas)
- Styromousse

### LES DÉCORATIONS

Lumières, guirlandes, boules, sapin artificiel, père Noël dégonflé, etc. Malheureusement, AUCUNE décoration ne va au recyclage. Si elles sont encore utilisables, rapportez-les à la Ressourcerie (177, rue Cutting, Coaticook), sinon tout va dans la poubelle.

### LE SAPIN

Vérifiez auprès de votre municipalité s'il y a une collecte de sapins (attention : aucune décoration). Les petites branches (moins de 2 cm de diamètre et moins de 60 cm de long) peuvent être mises dans le bac brun. Vous pouvez aussi l'apporter gratuitement à l'écocentre (1095, chemin Bilodeau, Coaticook).

En espérant que ces quelques conseils pourront vous éclairer et que vous saurez distinguer les couleurs des bacs jusqu'à la fin de la soirée. En cas de doute, visitez le site [RecupEstrie.com](http://RecupEstrie.com). Joyeuses fêtes à tous!



## DU RADON DANS MA MAISON : 7 CHOSES À SAVOIR

ENVIRONNEMENT

1. Le radon est un gaz incolore et inodore qui s'infiltré dans votre maison, de façon complètement inaperçue.
2. Le radon est la seconde cause de cancer du poumon après le tabagisme et la première cause chez les non-fumeurs.
3. Presque toutes les maisons au Canada contiennent un certain niveau de radon. Au Québec, on estime qu'une maison sur dix a un problème de radon.
4. Les concentrations de radon varient d'une maison à l'autre, même si elles sont voisines.
5. Il faut faire un test d'une durée d'au moins trois mois pour savoir si le niveau de radon est préoccupant ou non. Santé Canada recommande d'utiliser une mesure à long terme, de préférence entre septembre et avril, lorsque les portes et les fenêtres sont généralement fermées.
6. Si la concentration de radon dans votre maison est supérieure à la directive canadienne de 200 becquerels par mètre cube, vous devez prendre des mesures d'atténuation.
7. La dépressurisation active du sol est la méthode de réduction du radon la plus courante et la plus efficace.

Pour en savoir plus au sujet du radon : [canadiensensante.gc.ca](http://canadiensensante.gc.ca)



# DES TARIFS SPÉCIAUX POUR LES HABITANTS DE LA MRC DE COATICOOK AU PARC DE LA GORGE!

MRC

COATICOOK

Profitez de réductions sur l'accès aux sentiers de raquette et de vélo en présentant une preuve de résidence. Une belle façon de passer de beaux moments en plein air à un coût modique!

[gorgedecoaticook.qc.ca](http://gorgedecoaticook.qc.ca) | 819-849-2331 | 1-888-524-6743



# COLLECTE DE SANG DES LIONS

Le Club Lions de Coaticook remercie les 128 donateurs qui se sont présentés au Centre communautaire Élie-Carrier lors de la collecte de sang du 22 novembre. Un franc succès!

De plus, le 10 janvier 2017, il y aura une collecte de sang sur rendez-vous organisée aussi par le Club Lions local, toujours au même endroit.

Héma-Québec appelle directement les donateurs en leur proposant un choix d'heures pour faire leur don de sang.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous!



## Siège 1 (Poste vacant)

### SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** [s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

### GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** [g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

### RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

**Siège 4** [r.drolet@coaticook.ca](mailto:r.drolet@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

### SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 5** [s.madore@coaticook.ca](mailto:s.madore@coaticook.ca)

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

### FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

**Siège 6** [f.levésque@coaticook.ca](mailto:f.levésque@coaticook.ca)

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

LES CONSEILLERS  
VILLE DE COATICOOK



# DÉMYSTIFIIONS LA POINTE DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

## QU'EST-CE QU'UNE POINTE DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ?

Il s'agit du moment précis (dans une journée ou un mois, etc.) où le réseau d'Hydro-Coaticook est fortement sollicité. Au Québec, une forte demande d'électricité se produit en hiver au moment où les besoins de chauffage sont plus importants : le chauffage à lui seul représente plus de 50 % de la consommation électrique d'un ménage.

## À QUELS MOMENTS PEUT-ON CONSTATER LA POINTE?

- Plusieurs facteurs favorisent une situation de pointe, mais la température et le vent y sont pour beaucoup, principalement lorsque la température est inférieure à -25 °C ou lorsque le froid persiste pendant plusieurs jours.
- De plus, les périodes de pointe de demande d'électricité se produisent à deux moments de la journée, soit le matin, entre 6 h 30 et 9 h 30, et en fin de journée, entre 16 h et 20 h.
- Il arrive qu'il y ait une combinaison de tous ces facteurs, créant ainsi une pointe exceptionnelle avec une consommation d'électricité record. Lors de ces situations de grand froid, Hydro-Coaticook demande la collaboration particulière de la population. Lorsque Hydro-Coaticook prévoit une pointe exceptionnelle, des consignes de réduction de consommation d'électricité sont diffusées sur les tableaux d'affichage électroniques, la page Facebook de la Ville de Coaticook ainsi que sur Twitter.

## COMMENT RÉPONDRE À CES APPELS À LA POPULATION?

On peut réduire sa consommation d'électricité durant la période de pointe en posant des gestes simples :

- Fermer le chauffe-eau et limiter si possible l'usage de l'eau chaude.
- Réduire le chauffage de un à deux degrés Celsius dans l'ensemble des pièces de la maison, surtout celles qui sont inoccupées.
- Reporter l'utilisation des gros appareils électroménagers, particulièrement la sècheuse et le lave-vaisselle.

## POURQUOI HYDRO-COATICOOK DEMANDE-T-ELLE À LA POPULATION DE RÉDUIRE SA CONSOMMATION?

Le réseau d'Hydro-Coaticook est robuste et permet de satisfaire la demande en électricité de la ville de Coaticook.

En période de pointe exceptionnelle, Hydro-Coaticook sollicite l'appui de la population afin d'éviter de surcharger le réseau et d'avoir recours à des achats additionnels d'électricité à Hydro-Québec.

Hydro-Coaticook a le souci de gérer le réseau de manière efficiente en réduisant le plus possible les coûts.

Hydro-Coaticook étant une propriété de la Ville de Coaticook, cette économie vous profitera directement.

Les appels à la population lancés au cours des années antérieures ont permis de réduire la consommation d'environ 1500 kW, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers de dollars d'économie d'achat d'énergie.

## COMMENT HYDRO-COATICOOK GÈRE-T-ELLE CES PÉRIODES DE POINTE EXCEPTIONNELLE?

Hydro-Coaticook fait fonctionner ses centrales à plein régime durant les heures de pointe. En dehors de ces heures, elle réduit la production d'électricité pour conserver l'eau pour la prochaine période de pointe.

Hydro-Coaticook, à l'aide du système biénergie, transfère le chauffage électrique vers le chauffage au mazout pour certains bâtiments de la Ville de Coaticook.

Hydro-Coaticook transfère certaines charges sur des génératrices d'urgence.

Hydro-Coaticook utilise des génératrices louées en compagnonnage avec le réseau.

Hydro-Coaticook déleste certaines charges jugées non essentielles.

C'est seulement après le recours à ces divers moyens que Hydro-Coaticook fait un appel spécial à la population pour lui demander de réduire davantage sa consommation durant les heures de pointe de ces journées exceptionnelles.

## EST-CE QUE LA POPULATION DOIT SURVEILLER SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN DEHORS DES PÉRIODES DE POINTE EXCEPTIONNELLE?

Hydro-Coaticook demande de toujours porter une attention à la consommation d'électricité durant les heures de pointe de la journée.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.





COATICOOK

# CALENDRIER DES COLLECTES 2017

À CONSERVER POUR TOUTE L'ANNÉE

## JANVIER 2017

	D	L	M	M	J	V	S
R	1	2	3	4	5	6	7
C + SAPINS	8	9	10	11	12	13	14
R	15	16	17	18	19	20	21
D	22	23	24	25	26	27	28
R	29	30	31	1	2	3	4

## FÉVRIER 2017

	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
C	5	6	7	8	9	10	11
R	12	13	14	15	16	17	18
D	19	20	21	22	23	24	25
R	26	27	28	1	2	3	4

## MARS 2017

	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
C	5	6	7	8	9	10	11
R	12	13	14	15	16	17	18
D	19	20	21	22	23	24	25
R	26	27	28	29	30	31	1

## AVRIL 2017

	D	L	M	M	J	V	S
							1
C	2	3	4	5	6	7	8
R	9	10	11	12	13	14	15
D	16	17	18	19	20	21	22
R	23/30	24	25	26	27	28	29

## MAI 2017

	D	L	M	M	J	V	S
C/D	30	1	2	3	4	5	6
R	7	8	9	10	11	12	13
C/D	14	15	16	17	18	19	20
C/R	21	22	23	24	25	26	27
C/D	28	29	30	31	1	2	3

## JUIN 2017

	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
C/R	4	5	6	7	8	9	10
C/D	11	12	13	14	15	16	17
C/R	18	19	20	21	22	23	24
C/D	25	26	27	28	29	30	1

## JUILLET 2017

	D	L	M	M	J	V	S
C/R	2	3	4	5	6	7	8
C/D	9	10	11	12	13	14	15
C/R	16	18	18	19	20	21	22
C/D	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

## AOÛT 2017

	D	L	M	M	J	V	S
C/R	30	31	1	2	3	4	5
C/D	6	7	8	9	10	11	12
C/R	13	14	15	16	17	18	19
C/D	20	21	22	23	24	25	26
C/R	27	28	29	30	31	1	2

## SEPTEMBRE 2017

	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
C/D	3	4	5	6	7	8	9
C/R	10	11	12	13	14	15	16
C/D	17	18	19	20	21	22	23
C/R	24	25	26	27	28	29	30

## OCTOBRE 2017

	D	L	M	M	J	V	S
C/D	1	2	3	4	5	6	7
C/R	8	9	10	11	12	13	14
C/D	15	16	17	18	19	20	21
C/R	22	23	24	25	26	27	28
C	29	30	31	1	2	3	4

## NOVEMBRE 2017

	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
C/R	5	6	7	8	9	10	11
C/D	12	13	14	15	16	17	18
R	19	20	21	22	23	24	25
C/D	26	27	28	29	30	1	2

## DÉCEMBRE 2017

	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
R	3	4	5	6	7	8	9
C	10	11	12	13	14	15	16
R	17	18	19	20	21	22	23
D	24/31	25	26	27	28	29	30

### LÉGENDE

D/C = Semaine des déchets et des compostables

R/C = Semaine des recyclables et des compostables

R = Semaine des recyclables

C = Semaine des compostables

D = Semaine des déchets

### RURAL (BARNSTON)

C, D et R » le LUNDI

### RURAL (BARFORD)

C, D et R » le JEUDI

### NOTES SPÉCIALES

La collecte du recyclage du lundi 2 janvier 2017 est reportée au mardi 3 janvier 2017.

La collecte des sapins de Noël se fera dans la semaine du 8 janvier 2017. À déposer sans faute le dimanche en bordure de la rue (sans décorations).

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)  
**AUX ATELIERS MUNICIPAUX  
LE SAMEDI 10 JUIN 2017**

La collecte des matières résiduelles du lundi 25 décembre 2017 sera effectuée le vendredi 22 décembre et celle du mardi 26 décembre, le mercredi 27 décembre.

N'oubliez pas de déposer vos bacs avant 6 h le matin même ou, idéalement, la veille après 19 h.

### QUESTIONS

Veuillez composer le 819-849-6331 pour joindre les ateliers municipaux.

Journées de la collecte des plastiques auprès des agriculteurs

IL EST IMPORTANT DE NE PAS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE. PLACEZ LE DEVANT DE VOS BACS FACE À LA RUE ET LAISSEZ UN ESPACE ENTRE CHACUN.

### COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Collecte à domicile sur appel (délai de 3 semaines)

En tout temps au dépôt du 177, rue Cutting à Coaticook, pendant les heures d'ouverture.

[www.ressourcieriedesfrontieres.com](http://www.ressourcieriedesfrontieres.com)

### RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Tél. 819-804-1018 | Sans frais 1-855-804-1018





LOISIRS

L'ÉPERVIER

## Concert du Coaticook Big Band

**SAMEDI 31 DÉCEMBRE DÈS 20 H**

Venez fêter l'arrivée de la nouvelle année avec le Coaticook Big Band, le samedi 31 décembre à compter de 20 h, au pub L'Épervier (80, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook).

Entrée : 10 \$ par personne. Petit goûter à minuit. Animation, danse et plaisir assuré!

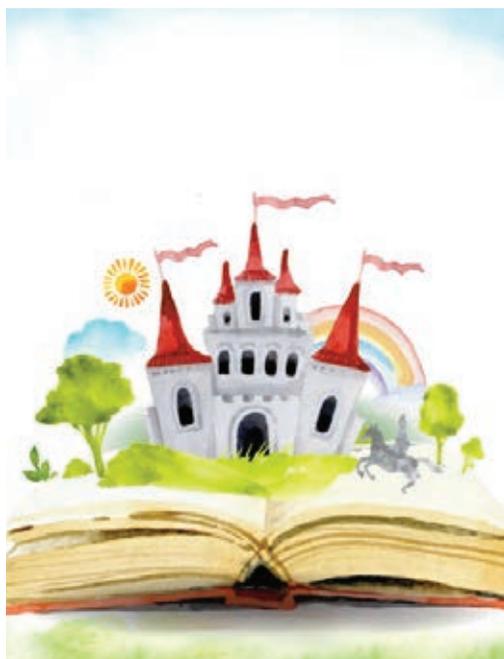


CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Club de lecture

**MERCREDI 4 JANVIER  
À 13 H 30**



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Début des inscriptions aux activités de la Maison de la famille

**MERCREDI 11 JANVIER**

Rencontres prénatales, Bébé arrive bientôt, Pilates pré et postnatal, Bambin futé, Éveil musical, Aventuriers du goût, etc.

Inscriptions : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

## Bébé café Waterville

**MERCREDI 11 JANVIER  
DE 9 H À 11 H**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

RESTAURANT JACK'O

## Bébé café Coaticook

**JEUDI 12 JANVIER  
DE 9 H À 11 H**

Information : 819-849-7011, poste 231.

LOISIRS

PARC DE LA GORGE

## Vélo sur neige

**SAMEDI 14 JANVIER**

Information et inscription au [gorgede.coaticook.qc.ca](http://gorgede.coaticook.qc.ca), au 819-849-2331 ou au 1-888-524-6743.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Parent'Jase

**MARDI 17 JANVIER  
DE 9 H 30 À 11 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.



FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

## Bébé café Waterville

**MERCREDI 18 JANVIER  
DE 9 H À 11 H**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Pilates pré et postnatal

**MERCREDI 18 JANVIER  
DE 11 H À 12 H**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.



**OFFRE D'EMPLOI****SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE TEMPS PARTIEL  
ET SUR APPEL**

Sous la supervision du directeur général, la ou le secrétaire-réceptionniste assume des responsabilités liées au secrétariat et différentes tâches administratives découlant de l'ensemble des opérations courantes de la Ville de Waterville.

**TÂCHES DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- Recevoir les citoyens, les appels et les diriger, au besoin, vers les services appropriés de la Ville.
- Tenir à jour un système de classement (veiller à la gestion des documents, identifier les dossiers actifs, semi-actifs et inactifs, effectuer un classement efficace des documents informatisés, etc.).
- Constituer et tenir à jour divers documents tels que les politiques et règlements, les cahiers de réunions, etc.
- Composer, adapter, corriger ou produire la correspondance courante, des notes de service, des rapports, des tableaux et des présentations.
- Gérer la correspondance et la messagerie.
- Préparer la documentation et effectuer l'assemblage de documents pour les différentes assemblées du conseil municipal.
- Rédiger les procès-verbaux des rencontres du conseil municipal.
- Préparer divers documents et suivis relatifs aux différentes procédures municipales (avis de motion, affichage, etc.).
- Préparer la paie, la remise de l'employeur et effectuer les autres opérations reliées au service de la paie.
- Percevoir les paiements des taxes municipales et gérer toutes questions relatives à la taxation et aux droits de mutation.
- Préparer la parution du journal La Source et faire les suivis nécessaires.
- Assurer les suivis relatifs à la location des différentes salles municipales.
- Soutenir l'organisation d'activités (Fête des voisins, tournois de golf, etc.).
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

**PROFIL RECHERCHÉ**

Vous possédez une formation en bureautique ou en secrétariat-comptabilité jumelée à une connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook et des logiciels comptables. Vous devez faire preuve d'une grande polyvalence, d'un bon sens de l'organisation et d'une excellente maîtrise du français. Vous devez également avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise. Une expérience et une connaissance du monde municipal et de son fonctionnement seront considérées comme un atout important.

**DESCRIPTION DU POSTE**

- Poste à temps partiel et sur appel.
- Conditions de travail selon la convention collective en vigueur.

Pour soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à dg@waterville.ca pour le 5 janvier 2017, midi, date limite de réception des candidatures.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

**FORMULAIRE DE RECRUTEMENT  
ÉLECTION PARTIELLE DU 5 FÉVRIER 2017**

La présidente d'élection de la Ville de Coaticook est à la recherche de personnes disponibles, fiables et impartiales afin de remplir diverses fonctions de membres du personnel électoral en vue de l'élection partielle du 5 février 2017.

Toute personne intéressée doit obligatoirement remplir un formulaire disponible au Bureau des élections (hôtel de ville de Coaticook) ou sur le site Internet de la Ville et le faire parvenir dûment rempli au plus tard le vendredi 6 janvier 2017 à madame Geneviève Dupras, présidente d'élection, soit à l'hôtel de ville de Coaticook, 150, rue Child, soit par courriel à g.dupras@coaticook.ca.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : Jour : \_\_\_\_\_ Soir : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ NAS : \_\_\_\_\_

**EXPÉRIENCE**

Oui  Non

**À TITRE DE**

- Préposé au maintien de l'ordre
- Secrétaire au bureau de vote
- Scrutateur au bureau de vote
- Personnel du bureau de révision
- Membre de la table de vérification

**LORS DE L'ÉLECTION**

Quelle année : \_\_\_\_\_

Municipalité de : \_\_\_\_\_

**EXPÉRIENCE DURANT UNE ÉLECTION**

Provinciale : Oui  Fédérale : Oui  Scolaire : Oui

Poste convoité : \_\_\_\_\_

**EXIGENCES**

- Le travail exige une attention soutenue et de demeurer en position assise de longues heures dans la salle de scrutin.

**TRAVAIL DE NATURE PARTISANE**

Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête le serment.

**FORMATION**

Une formation obligatoire est prévue le 24 janvier 2017 en soirée à compter de 18 h 30.

**VOTE PAR ANTICIPATION**

Dimanche 29 janvier 2017 de 11 h à 21 h

**JOUR DU SCRUTIN**

Dimanche 5 février 2017 de 9 h à 23 h



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 9 janvier 2017 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 30, rue Thomas, lot 3 310 679 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser les

marges de recul latérales de 1,85 mètre et de 1,95 mètre au lieu de 2,0 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 décembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-58 (2016) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AVIS EST DONNÉ que lors d'une séance tenue le 12 décembre 2016, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 6-1-58 (2016) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les dispositions applicables aux usages complémentaires ».

Celui-ci a pour objet de modifier certaines dispositions qui encadrent l'exercice d'un usage complémentaire sur une propriété dont l'usage principal est résidentiel. À cet effet, le règlement prévoit qu'il sera dorénavant possible d'avoir deux usages complémentaires sur une même propriété dans les cas suivants : un bureau d'affaires ou professionnel et tout autre usage complémentaire; un gîte du passant et un service personnel ou de santé ou un atelier d'artisan. Le règlement a aussi pour objet d'ajouter à la liste des usages complémentaires autorisés un service de transport de personnes, à condition qu'il n'y ait aucune clientèle sur place.

Les dispositions contenues dans ce second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chap. E 2.2).

Une telle demande peut provenir de toute zone comprise dans le territoire de la

municipalité et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone d'où provient une demande valide. La délimitation des zones du territoire municipal peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture habituelles.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 décembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**À TOUTES LES PERSONNES QUI, LE 12 DÉCEMBRE 2016, ÉTAIENT DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK, PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SUR CE TERRITOIRE AU SENS DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 29-B-5 (2016) FIXANT À 10 000 000 \$ POUR L'ANNÉE 2017 LE MONTANT MAXIMAL DES DÉPENSES RELATIVES À LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 décembre 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 29-B-5-(2016) fixant à 10 000 000 \$ pour l'année 2017 le montant maximal des dépenses relatives à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;
- les personnes habiles à voter de la ville de Coaticook peuvent demander que le règlement numéro 29-B-5 (2016) fasse l'objet d'un scrutin référendaire suivant les articles 566 à 579 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (la Loi);
- est une personne habile à voter de la ville de Coaticook toute personne qui, en date du 12 décembre 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi et remplit une des deux conditions suivantes :

- 1) être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 2) être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, située sur le territoire de la municipalité;

- une personne physique doit également au 12 décembre 2016 être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- la demande pour la tenue d'un scrutin référendaire se fait en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin ses nom, adresse et qualité et en apposant sa signature en regard de ces mentions, le lundi 9 janvier 2017, de 8 h 30 à 19 h, à l'hôtel de ville de Coaticook, 150, rue Child à Coaticook;
- avant de pouvoir faire son inscription au registre, la personne devra établir son identité en présentant sa carte d'assurance maladie, son permis de conduire ou son passeport;
- le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu au sujet du règlement numéro 29-B-5 (2016) est de 500 et si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter à partir de ce jour au bureau de la greffière, de 8 h 30 à 16 h 30, et le 9 janvier 2017, de 8 h 30 à 19 h;
- le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 janvier 2017 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 décembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 24-1-18 (2016) DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE DÉPENSER ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017**

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 décembre 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 24-1-18 (2016) déléguant le pouvoir de dépenser et de passer des contrats au

nom de la municipalité pour l'exercice financier 2017;

- l'objet de ce règlement est de déléguer à certains officiers municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses dites incompressibles et de passer des contrats au nom de la municipalité dans le but de faciliter la gestion courante;
- l'original du règlement numéro 24-1-18 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 décembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO  
2-5-1 (2016)

« RÈGLEMENT SUR LE CODE  
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTO-  
LOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX  
DE LA VILLE DE COATICOOK »

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 novembre 2016, avis de motion fut donné pour la modification du code d'éthique des élus municipaux de la Ville de Coaticook;
- le 12 décembre 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 2-5-1 (2016) intitulé « Code d'éthique des élus municipaux de la Ville de Coaticook »;

- cette modification vise à interdire à tout élu de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité;
- l'original du règlement numéro 2-5-1 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement numéro 2-5-1 (2016) entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 décembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 23 novembre 2016, le :

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2017**

Janvier	11 janvier à 11 h
Février	8 février à 11 h
Mars	8 mars à 11 h
Avril	12 avril à 11 h
Mai	10 mai à 11 h
Juin	14 juin à 11 h
Juillet	-
Août	21 août à 11 h
Septembre	13 septembre à 11 h
Octobre	11 octobre à 11 h
Novembre	15 novembre à 11 h
Décembre	-

et ce, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

FAIT à Coaticook, le 24 novembre 2016.

Nancy BILODEAU, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 23 novembre 2016, le :

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2017**

Janvier	18 janvier à 19 h 30
Février	15 février à 19 h 30
Mars	15 mars à 19 h 30
Avril	19 avril à 19 h 30
Mai	17 mai à 19 h 30
Juin	21 juin à 19 h 30
Juillet	-
Août	23 août à 19 h 30
Septembre	20 septembre à 19 h 30
Octobre	18 octobre à 19 h 30
Novembre	22 novembre à 19 h 30
Décembre	-

et ce, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

FAIT à Coaticook, le 24 novembre 2016.

Nancy BILODEAU, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe



**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON**

Avis public

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 354-16 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

QUE le règlement modifiant le règlement

de zonage numéro 354-14 afin de modifier les usages dans la zone P-1 est entré en vigueur le 16 novembre 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

DONNÉ à Sainte-Edwidge-de-Clifton, le 22 novembre 2016.

Réjean Fauteux, GMA  
Secrétaire-trésorier



**SAINT-HERMÉNÉGILDE**

Avis public

**EST PAR LA PRÉSENTE  
DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
Mme Marie-Soleil Beaulieu,  
secrétaire-trésorière de la  
susdite Municipalité, QUE :**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée ordinaire du conseil fixée au 9 janvier 2017 à 19 h à la salle du conseil au Centre communautaire de Saint-Herménégilde, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE N° 2016-05

Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 604, chemin du Vieux-Canaan, lots 5-D-P; 5-E-P; 5-G-P; 6-A-P du Rang 8, canton de Barford :

Agrandir un garage de 42 m<sup>2</sup> pour atteindre une superficie totale de 325,2 m<sup>2</sup>, ce qui excède de 218,35 m<sup>2</sup> les dimensions maximales requises par le règlement de zonage.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, le 2 décembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu  
Secrétaire-trésorière



**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON**

Avis public

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 364-16 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné,

secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

QUE le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 364-16 est entré en vigueur le 16 novembre 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

DONNÉ à Sainte-Edwidge-de-Clifton, le 16 novembre 2016.

Réjean Fauteux, GMA  
Secrétaire-trésorier



Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 587

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement n° 587 sur la taxation et la tarification 2017** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 15 décembre 2016 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, le 16 décembre 2016.

Nathalie Isabelle,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 586

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement n° 586 sur la délégation de dépenses 2017** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 15 décembre 2016 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, le 16 décembre 2016.

Nathalie Isabelle,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 588

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement n° 588 sur la gestion des matières résiduelles 2017** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 15 décembre 2016 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, le 16 décembre 2016.

Nathalie Isabelle,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



Le  
**CRIEUR**  
PUBLIC

Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 44 DÉCEMBRE 2016